

# LA RÉGLEMENTATION

## Les Catégories d'âge 2017

(valable jusqu'au 31 octobre 2017, ces catégories changeront le 1er novembre 2017)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1977 et avant
Seniors	SE	1978 à 1994
Espoirs	ES	1995 à 1997
Juniors	JU	1998 et 1999
Cadets	CA	2000 et 2001
Minimes	MI	2002 et 2003
Benjamins	BE	2004 et 2005
Poussins	PO	2006 et 2007
École d'Athlétisme	EA	2008 à 2010
Baby Athlé	BB	2011 et après

### Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	V1	1977 - 1968
	V2	1967 - 1958
	V3	1957 - 1948
	V4	1947 - 1938
	V5	1937 et avant

## 2.10 – TYPES DE LICENCES ET PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Types de Licences (et titre de participation)	Types d'épreuves	
	Compétitions officielles :	Compétitions autorisées et épreuves d'animations :
	Championnats (internationaux, nationaux, interrégionaux, régionaux et départementaux) Critériums, Coupes de France et Challenges, Rencontres (ou matches), Marche Nordique en compétition, réunions et meetings, (y compris ceux organisés par les Clubs)	Courses sur route, Cross-country, Trails, courses nature, plus largement tous types de manifestations Hors stade (à l'exception des championnats officiels)
<b>Athlé Compétition</b>	OUI	OUI
<b>Athlé Entreprise</b>	Uniquement les championnats de France « Entreprise » <b>et la Marche Nordique en compétition</b>	OUI
<b>Athlé Découverte</b>	NON	Uniquement les épreuves d'animations (sur piste) et les courses non compétitives (hors stade) à l'exception de la catégorie <b>Baby Athlé</b>
<b>Athlé Running</b>	NON, sauf Marche Nordique en compétition	OUI
<b>Athlé Santé</b>	NON	NON
<b>Athlé Encadrement</b>	LICENCE NON PRATIQUANT	
<b>Titre de participation</b>	NON, sauf Marche Nordique en compétition	OUI

### Important à retenir :

- Les compétitions sur piste ne sont pas accessibles aux titulaires d'une Licence Athlé Running
- Les Licences Athlé Santé et Athlé Découverte (**pour la catégorie Baby Athlé**) ne permettent pas de participer à une quelconque compétition
- Seule la Licence Athlé Compétition permet de participer à un championnat officiel (piste ou hors stade)
- Seuls les titulaires d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running ou d'un Titre de Participation peuvent participer à des compétitions de Marche Nordique.